

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 05/02/24

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J / PASQUIER F / TROMBERT R / GREVAT B / COTTET O // BERTHAUD F / VALLETTE JM / GREVAT K /

Excusés GAYDON F – PARISET E – CHANEY A - Absents : PUPPINI C

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM GREVAT B, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 21/12/23 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance  
- néant

### SALLE POLYVALENTE : 3 SCENARII PROPOSES PAR LE CAUE

Le conseil municipal étudie les 3 scénarii proposés par le CAUE concernant le projet de salle polyvalente.

Le conseil municipal souhaite séparer la salle polyvalente de l'école et de la cantine.

Il faudrait que l'école, la cantine et la cuisine soient ensemble et la salle polyvalente séparée.

Le conseil municipal étudie, en lien avec le CAUE, la possibilité ou pas de maintenir l'ancien bâtiment.

Ces informations seront transmises au CAUE.

### PONT DE LA CROTTAZ

Les travaux nécessaires de purge manuelle de la cicatrice et de ses abords immédiats avec évacuation des matériaux accumulés à l'arrière du merlon et reprofilage de la fosse sont réalisés.

Le tout-venant est stocké aux abords des » Ecomunailles » et qui servira pour le profilage de la piste forestière.

### REFECTION DES ALLEES DU CIMETIERE

Un devis pour pose de dalles drainantes en « Résinéo quartz » a été demandé à la Sté QUALICITE 69530 Brignais.

510m2 hors terrassement et mise en place de concassé : 59 095 ETTC

2 devis seront demandés à COLAS et EUROVIA pour goudronnage drainant, y compris décaissage (bidim 25cm d'épaisseur de tout venant)

### ECLAIRAGE PUBLIC

Installation d'une horloge astronomique programmable pour éclairage public

Coût : 3 610.27 ETTC

Le conseil municipal donne son accord

### MATERIEL

Acquisition d'une découpeuse pour le garage communal

Coût : 1 992 ETTC

Le conseil municipal donne son accord

Le Maire informe que le panneau d'information électronique a eu un problème d'étanchéité.

Il est en cours de réparation ou d'échange avec la société Elancité.

Installation de radars pédagogiques :



- La Touvière : entre les deux dos d'âne
- Le Laydevant : au niveau du hameau du Laydevant
- 

#### ENTRETIEN DES SENTIERS ET CHEMINS LUDIQUES

Le conseil municipal propose le chemin entre Criou et les Places  
Cette information sera transmise à la CCHC compétente.

#### CHANGEMENT DE L UNIMOG

Une proposition a été faite à la commune sur un engin de remplacement à un tarif intéressant.  
Le conseil municipal étudie la demande.

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND  
MUFFAT



Le Secrétaire